



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PECHE
Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche (GIPP)
Appel d'Offres National N°1/2018

Plan Stratégique pour le Développement des Exportations des Produits de la Pêche à l'horizon 2025

Le Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche se propose de lancer un appel d'offres national pour la réalisation d'un : « **Plan Stratégique pour le Développement des Exportations du Produits de la Pêche à l'horizon 2025** »

Les bureaux d'études spécialisés et opérant dans le domaine de développement des exportations des produits de la pêche et de l'aquaculture, des chaînes de valeurs et d'accès aux marchés international et qui sont intéressés par cet avis peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès du bureau d'ordre central du Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche (GIPP), sis au 37 rue du Niger Monplaisir - Tunis.

Les offres doivent parvenir par voie postale, sous plis recommandés ou par rapide poste, ou seront remis directement au B.O.C. du GIPP contre récépissé, et ce, au plus tard le **26 novembre 2018 à 12H30** (cachet du bureau d'ordre faisant foi).

Les offres doivent être présentées de la manière suivante :

Une enveloppe extérieure, fermée, scellée et libellée au nom de Madame la Directrice générale du **Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche**, 37 rue du Niger 1002 – Tunis et doit porter uniquement la mention : **Ne pas ouvrir -Avis d'Appel d'Offres National N° 01/2018 – objet « Plan Stratégique pour le Développement des Exportations du Produits de la Pêche à l'horizon 2025 ».**

Cette enveloppe extérieure doit contenir :

I°/ Les documents suivants :

1. Une fiche de renseignements généraux,
2. Une attestation que la personne qui a signé l'offre est le représentant légal du bureau ou une procuration de signature autorisant à signer l'offre
3. Un extrait du registre du commerce dont la date d'établissement ne dépassant pas six mois.
4. Une copie conforme du certificat d'affiliation à la CNSS, pour les soumissionnaires résidents en Tunisie,
5. Une déclaration sur l'honneur de non influence,
6. Les cahiers des charges administratives datés, signés et paraphés.
7. Les cahiers des charges techniques datés, signés et paraphés.

N.B : Le soumissionnaire doit être en règle vis-à-vis l'administration fiscale selon la réglementation en vigueur.

II°/ deux enveloppes : « A » et « B »

* **L'enveloppe « A »** fermée, scellée portant la mention "Dossier Technique", l'objet de l'Appel d'offres, les coordonnées du soumissionnaire et contenant les pièces suivantes :

1. Liste des références du soumissionnaire.
2. Liste nominative des experts et conseillers intervenants dans l'étude
3. La compréhension des termes de référence selon le bureau d'études
4. Programme prévisionnel détaillé des activités y compris les workshops
5. La méthodologie proposée de l'étude
6. Plan de charge du bureau d'étude

* **L'enveloppe « B »** fermée, scellée portant la mention "Dossier Financier", l'objet de l'Appel d'offres et les coordonnées du soumissionnaire et contenant les pièces suivantes remplies signées datées et paraphées :

- 1- La soumission,
- 2- Le bordereau des prix
- 3- Le détail estimatif
- 4- Sous détail des prix

N.B:

- La séance d'ouverture des plis est publique et elle aura lieu le **26 novembre 2018 à 14H**, au siège du GIPP, sis au 37 rue du Niger Monplaisir - Tunis, et ce, à la salle des réunions située au 3^{ème} étage.
Les soumissionnaires ou leurs représentants désirant y assister doivent se présenter munis d'une pièce d'identité et d'une procuration, avec signature légalisée, délivrée à cet effet, pour les représentants des soumissionnaires, et ce, 15 mn avant l'horaire prescrit ci-dessus.
- Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres, pendant (120) jours à partir du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres.

